

**PROCES VERBAL
DE REUNION**

Date : 06/09/2022 - Heure : 20 heures 30

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absente excusée : Véronique BELANGER

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 08/09/2022

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00
		Page : Page 2 sur 5

Président de séance : Patrick PALISSE

ORDRE DU JOUR

1. Analyses des comptes de la Commune à la fin de l'exercice 2021
2. DIA BOUZIGE/ROYER-FOURNILLON
3. DIA ARENE/BEZARD
4. Opération brioches 2022
5. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions, décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Véronique BELANGER, absente, donne pouvoir, à Lysiane PALISSE.

1 ANALYSES DES COMPTES DE LA COMMUNE A LA FIN DE L'EXERCICE 2021

L'Inspecteur Principal des Finances Publiques a transmis à la mairie le 22 Août 2022 les résultats et l'analyse de l'indicateur de pilotage comptable de la commune à la fin de l'exercice 2021 ainsi qu'une analyse de la qualité du mandatement des dépenses. Le document est disponible en mairie et consultable par la population.

A partir d'une analyse de 35 contrôles comptables réalisés sur l'exercice 2021, répartis en 7 thématiques, il prend la forme d'une note sur 100. Ces contrôles ont pour objet de vérifier la bonne application de la réglementation comptable et budgétaire. Pour la commune de Le Pin (fiche consultable en mairie), le résultat se situe à 100 sur 100 pour l'exercice 2021. Il était de 80 pour l'exercice 2020. La moyenne régionale pour les communes est quant à elle de 80/100.

Le Conseil Municipal félicite particulièrement la secrétaire de mairie pour la tenue des comptes.

2 DIA BOUZIGE/ROYER-FOURNILLON

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non-préemption de la bâtisse située sur la parcelle A 354, de superficie 250 m².

3 DIA ARENE/BEZARD

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non-préemption de la parcelle B 7, de superficie 520 m².

4 OPERATION BRIOCHES 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité un don de 150 euros à l'ABPEI dans le cadre de l'opération brioches.

5 QUESTIONS DIVERSES

5.1 Projet de création d'une Maison d'Assistance Maternelle (MAM)

Le maire a présenté au Conseil Municipal le projet de création d'une MAM sur le territoire de la commune et les conditions dans lesquelles la commune pourrait se porter caution à ce projet d'intérêt général même s'il relève de la sphère privée. Le Conseil Municipal se prononcera ultérieurement à la lumière des informations apportées par les pétitionnaires.

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	----------------------------------	--

5.2 Exhibition de motos historiques

La manifestation du 25 septembre est annulée car la procédure de sécurité imposée par la Préfecture est trop lourde pour les organisateurs.

5.3 Création d'une association « Inter-LE PINs »

La proposition citoyenne de créer une association des villages français LE PIN n'est pas retenue car déjà ayant été tentée sans succès.

5.4 Jumelage de LE PIN avec un village du Piémont Italien

La proposition citoyenne de créer un jumelage avec un village italien intéresse le Conseil Municipal ; elle sera étudiée, avec tout d'abord la recherche d'un village présentant des similitudes avec LE PIN.

5.5 Inauguration du Four à Pain

L'inauguration du four communal pourrait avoir lieu le 5 novembre à midi (date à confirmer) si les travaux sont terminés.

5.6 Bistrot de pays

Les travaux débiteront comme prévu en 2023. La mairie recherche un gestionnaire.

5.7 Empiètement de voie communale sur terrain privé

Le Conseil Municipal ne donnera pas suite à la demande du propriétaire, de rachat par la commune, compte tenu de la jurisprudence locale.

5.8 Rénovation énergétique

Elisabeth Borne a annoncé récemment le déblocage d'un "fonds vert" doté d'1,5 milliard d'euros destiné aux collectivités locales pour les aider à lutter contre le changement climatique, dans un entretien au Parisien. Ce fonds permettra notamment d'accélérer la rénovation du bâti.

5.9 Observation du Ciel avec ORION PROVENCE

L'observation du ciel avec l'association ORION Provence aura lieu le 30/09 ; l'après-midi, observation du ciel depuis le terrain de jeux (avec les enfants de l'école) et le soir, observation du ciel depuis le terrain en bordure de RD5 à l'entrée du village.

5.10 Lotissement les terrasses du PIN

Une demande de pièces complémentaires a été envoyée le 29/07 avec un délai de réponse de 3 mois.

5.11 Rencontre avec le sénateur Laurent BURGOA

Une rencontre avec le Conseil Municipal sera organisée prochainement

	PROCES VERBAL (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	----------------------------------	--

5.12 Rentrée des classes

La Présidente du SIRP, Brigitte HOOGE, a signalé au Conseil Municipal que la rentrée s'était bien passée avec 94 enfants dont 48 à Saint Pons et 46 à LE PIN. Elle a indiqué par ailleurs qu'aucun contrat aidé n'ayant été accepté par le Pôle Emploi, il sera procédé à une prolongation du CDD d'une employée pour au moins un mois.

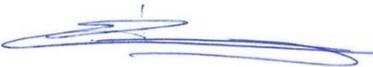
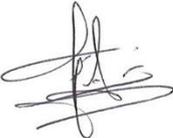
5.13 Réfection de la place du village

Une dernière réunion avant travaux aura lieu le 8/9 à 8 heures en mairie avec la commission et le Conseil Municipal.

**PROCES VERBAL
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	